

## Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Contrats et Responsabilité des Professionnels	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
<b>LANGUE ENSEIGNEMENT</b>		
/		
<b>REDOUBLEMENT</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
<b>PROFESSIONNALISATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
<b>Stages</b>		
/		
<b>Autres modalités</b>		
/		
<b>EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Sessions d'examen</b>		
/		
<b>Seconde chance</b>		
/		
<b>VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION</b>		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
<b>Validation</b>		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
<b>Capitalisation/conservation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.</li> <li>- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.</li> </ul>		
<b>Compensation</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.</li> <li>- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.</li> </ul>		
<b>Note éliminatoire</b>		
/		
<b>TEXTES RÉGLEMENTAIRES</b>		
<a href="#">Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master</a> <a href="#">Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master</a>		

MASTER 1		DROIT PRIVE										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1	195	39		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<b>Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :</b>															
Matière	S1	Droit processuel	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<b>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :</b>															
Matière	S1	Droit processuel	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit international privé 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)	63			8	8								
Matière	S1	Droit des assurances	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Philosophie du droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends	18	3		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)		12		2	2								
Matière	S1	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PRIVE										SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2	195	39		30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)	132	27		20	20	Oui	Oui						
<i>Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :</i>															
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
<i>Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :</i>															
Matière	S2	Procédure civile approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)	63			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Contentieux administratif	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)		12		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien			Oui			Oui	CCI (CC Intégral)						
<b>TOTAL ANNUEL</b>			<b>390</b>	<b>78</b>		<b>60</b>	<b>60</b>								

MASTER 2		DROIT PRIVE										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	<b>SEMESTRE 3</b>	<b>248</b>			<b>50</b>	<b>50</b>	Oui	Oui						
UE	S1	<b>UE Enseignements fondamentaux</b>	<b>65</b>			<b>18</b>	<b>18</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats internes	10					Non	Oui	CC&CT	2,8 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral		Oral	Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Contrats internationaux	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Droit européen des contrats	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Contrats spéciaux et responsabilité en droit comparé	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Théorie générale des responsabilités professionnelles	15					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Rédaction de contrats internes et internationaux	10					Non	Oui	CC&CT					
UE	S1	<b>UE Enseignements complémentaires</b>	<b>58</b>			<b>12</b>	<b>12</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats du commerce électronique	10					Non	Oui	CC&CT	2,7 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral		Oral	Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Responsabilités spéciales des professionnels	18					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Contrats spéciaux	10					Non	Oui	CC&CT					
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des conflits	20					Non	Oui	CC&CT					
UE	S1	<b>UE Séminaires professionnels</b>	<b>125</b>			<b>20</b>	<b>20</b>	Oui	Oui						
Matière	S1	Responsabilité des professionnels du droit	11					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	Oral Exposé-Discussion sur l'ensemble des matières de cette UE	
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : pratique de l'arbitrage commercial	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : nouvelles pratiques contractuelles	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur spatial	4					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur de la santé	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur des transports	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : baux civils et commerciaux	17					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats et responsabilités en droits bancaire et financier	10					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats de travail	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats publics	6					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : assurance de responsabilité	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : l'assurance outil de la gestion des risques	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : techniques d'assurance	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Risques et assurances : assurances de l'entreprise	5					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Conférences	20					Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					

MASTER 2		DROIT PRIVE										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	<b>SEMESTRE 4</b>	<b>14</b>			<b>10</b>	<b>10</b>	Oui	Oui						
UE	S2	<b>UE Orientation</b>	<b>14</b>			<b>10</b>	<b>10</b>	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodologie	7,5					Non	Non					non évalué	
Matière	S2	Tutorat	6,5					Non	Non					non évalué	
		<i>1 voie au choix</i>													
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche						Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>262</b>	<b>+voie</b>		<b>60</b>	<b>60</b>								